

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 24 MAI 2023

### LISTE DES DELIBERATIONS

Les conseillers municipaux réunis en séance extraordinaire du 24 mai 2023 ont délibéré sur les sujets suivants :

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 18

Présents : 12

Votants : 15

Date convoc. : 19/05/2023

Monsieur Patrick DESHAYES est élu Secrétaire de séance.

### **AFFAIRES GENERALES**

1. Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille –  
Renouvellement du contrat de Chargé de mission Petites Villes de Demain  
(délibération n°202305DL047)

Le Conseil Municipal décide d'accepter l'avenant à la convention de partenariat et de financement de poste du chef de projet « Petites Villes de Demain », prolongeant sa durée de 18 mois. M. le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat.

### **QUESTIONS DIVERSES**

2. Désignation du référent déontologue et rémunération (délibération n°202305DL048)


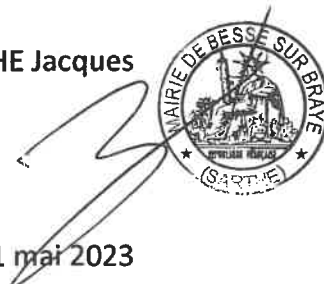
Le Conseil Municipal accepte la désignation de M. Jean-Marie BRIGANT, Maître de conférences en droit privé & sciences criminelles à l'Université du Maine en qualité de référent déontologue

Fait à Bessé-Sur-Braye, le mercredi 31 mai 2023

Le Secrétaire de séance,  
M. Patrick DESHAYES



Le Maire,  
M. LACOCHE Jacques



Date de mise en ligne sur [www.besse-sur-braye.fr](http://www.besse-sur-braye.fr) : le mercredi 31 mai 2023